

Prix de l'électricité 2024

Les Services industriels de Nods limitent l'augmentation

Les Services industriels de Nods (SEN) ont publié le prix de l'électricité pour 2024. Pour les clients des SEN, le prix de l'électricité affichera une hausse moyenne de moins de 9,3 %, soit une hausse nettement inférieure à la moyenne romande qui se situe autour de 12%. Grâce à la stratégie d'approvisionnement de leur partenaire, SACEN SA, une stabilité des prix de l'énergie est envisagée à moyen terme.

Cependant, les clients devront parallèlement s'acquitter de l'augmentation des coûts des réseaux de transport, d'une nouvelle taxe fédérale pour la constitution d'une réserve hivernale d'électricité, ainsi que de la hausse de la TVA.

De son côté, Swissgrid ayant annoncé une hausse de ses tarifs en raison du nécessaire renforcement du réseau électrique national, celle-ci devra être répercutée sur le consommateur final.

En outre, à partir de 2024, le prix de l'électricité intégrera pour la première fois la nouvelle taxe fédérale pour la constitution d'une réserve hivernale d'électricité. Cette taxe, dont le montant s'élève à 1,2 centime supplémentaire par kWh, permettra de couvrir les coûts liés aux mesures prises par la Confédération pour renforcer la sécurité d'approvisionnement durant la saison froide. Quant à la TVA, elle passera, elle, de 7,7% à 8,1%.

Réduire sa facture grâce au tarif de nuit

Les Services industriels de Nods (SEN) continuent d'offrir un tarif de nuit (21 h – 7 h) d'utilisation de l'électricité plus avantageux. La facture peut également être réduite en limitant sa consommation d'énergie, un point par ailleurs essentiel à notre époque de changements climatiques.

Tarifs inchangés de reprise de l'électricité solaire locale

Dans un contexte où le prix de l'énergie demeure très fluctuant, les SEN garantiront durant toute l'année 2024 un tarif de reprise fixe de l'énergie aux autoproducteurs d'électricité solaire locale de 17 cts/kWh (garantie d'origine incluse).